Forêts, Faune et Parcs Québec ** *

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

TLGIRT Saguenay

| Date d'approbation | 7 mai 2013 |
|----------------------------|--------------|
| Instance décisionnelle | DGR |
| Date de la dernière modif. | 14 nov. 2016 |

| DÉTAIL DE L'ENJEU | | | |
|------------------------|--|--|--|
| Fiche | 6.01A – Satisfaction des délégués | | |
| Enjeu | La participation des différents acteurs à la gestion intégrée des ressources et à l'harmonisation des usages | | |
| Objectif | Assurer la satisfaction des participants dans les processus de participation et d'harmonisation | | |
| Indicateur | Taux de satisfaction annuel des délégués lors des comités de travail des TLGIRTs | | |
| Cible (État référence) | S.O. | | |
| Unité d'aménagement | 023-71 | | |

Précisions sur l'indicateur

Le ministre a la responsabilité d'élaborer la planification forestière, en collaboration avec la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT). Cette table est mise en place dans le but d'assurer la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public. Les participants à la table identifient les principaux enjeux relatifs à leurs intérêts et à leurs préoccupations et recherchent des solutions pour que le Ministère les prenne en compte dans la planification forestière.

Le document du MFFP « Guide de la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire : son rôle et son apport dans l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré » présente le rôle et l'apport de la TLGIRT dans l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI).

La planification forestière, composée des plans d'aménagement forestier intégré tactiques et opérationnels, doit être élaborée de façon cohérente avec les orientations gouvernementales (stratégie d'aménagement durable des forêts, plan d'affectation du territoire public, etc.). La TLGIRT assure un processus de concertation afin de formuler des recommandations à soumettre au ministre, dans le cadre de l'élaboration des PAFI. Ce processus réunit les personnes et organismes concernés, y compris le Ministère, pour chaque unité d'aménagement ou regroupement d'unités d'aménagement. Ce processus continu de concertation facilite la prise en compte par le Ministère des intérêts et des préoccupations des participants à la TLGIRT, dès le début de la planification forestière et tout au long de celle-ci. La prise en compte des recommandations de la TLGIRT par le Ministère ne signifie pas que celui-ci les intègre systématiquement dans les PAFI.

La TLGIRT propose au Ministère un ensemble d'enjeux définis à partir des intérêts et des préoccupations des participants à la table. La TLGIRT permet également de trouver des solutions afin de concilier des intérêts parfois divergents entre les participants. Les enjeux, comme les solutions, sont transmis au Ministère sous forme de recommandations. Le Ministère décide des éléments qui sont retenus, en tout ou en partie, ou qui pourraient ne pas être intégrés dans la planification forestière. Le PAFI est ensuite retourné à la TLGIRT afin d'informer les participants des éléments intégrés et des décisions prises.

La TLGIRT est un lieu d'échanges visant la prise en compte des intérêts et des préoccupations des participants à l'échelle du territoire de celle-ci. Les acteurs qui ont des intérêts particuliers au regard de la planification forestière, mais qui ne concernent pas les enjeux discutés à la TLGIRT, peuvent les faire valoir au Ministère par d'autres mécanismes. La consultation du public et des communautés autochtones concernées constitue l'un de ces mécanismes.

Forêts, Faune et Parcs Québec ** *

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

TLGIRT Saguenay

| Date d'approbation | 7 mai 2013 |
|----------------------------|--------------|
| Instance décisionnelle | DGR |
| Date de la dernière modif. | 14 nov. 2016 |

Précisions sur l'indicateur

Afin d'évaluer la satisfaction des délégués du comité de travail à participer aux travaux de la TLGIRT, ceux-ci seront sondés de deux façons :

À chaque rencontre du comité de travail de la TLGIRT :

Un formulaire d'évaluation est distribué aux délégués lors de chaque rencontre par le coordonnateur de la TLGIRT. À la fin de la réunion, les délégués sont invités à remplir le sondage de satisfaction et à le remettre au coordonnateur pour compilation.

Ce formulaire, dans lequel l'anonymat des répondants est garanti, comprend huit questions, divisées en quatre blocs, permettant de quantifier et de qualifier la satisfaction en fonction des éléments suivants :

Bloc A : L'ambiance

• Bloc B : Le contenu

• Bloc C : Le fonctionnement

Bloc D : La satisfaction globale

Les réponses et commentaires reçus pour les sept premières questions serviront au comité de coordination locale afin de confirmer ou d'ajuster le déroulement (ambiance, contenu et fonctionnement) des prochaines rencontres du comité de travail.

L'unique question du bloc D servira à mesurer l'indicateur retenu pour la fiche enjeu solution (FES), soit le « Taux de satisfaction annuel des délégués lors des comités de travail des TLGIRT ».

Sondage annuel (bilan)

Une fois par année, à la dernière rencontre du comité de travail, un sondage prenant la forme d'un tour de table permettra aux délégués d'exprimer leurs commentaires pour la saison en ciblant les points forts, les points à améliorer et les attentes pour la prochaine saison.

Les réponses et commentaires reçus serviront au comité régional de coordination afin de confirmer ou d'ajuster le déroulement (ambiance, contenu et fonctionnement) de la prochaine saison des TLGIRT.

Formule : Après chaque rencontre du comité de travail de la TLGIRT, le coordonnateur compilera les résultats de l'évaluation faite par les délégués. Pour la compilation des résultats, les deux premiers choix de réponse sont regroupés et sont considérés comme « satisfaisant ». :

| Réponse : Bloc D : La rencontre a été satisfaisante | Regroupement |
|---|-----------------|
| Tout à fait d'accord | Satisfaisante |
| D'accord | |
| En désaccord | Insatisfaisante |
| Pas du tout satisfait | |

Taux de satisfaction (%) = Somme des sondages « Tout à fait d'accord » + « D'accord » X 100

Nombre total de sondages



FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

TLGIRT Saguenay

| Date d'approbation | 7 mai 2013 |
|----------------------------|--------------|
| Instance décisionnelle | DGR |
| Date de la dernière modif. | 14 nov. 2016 |

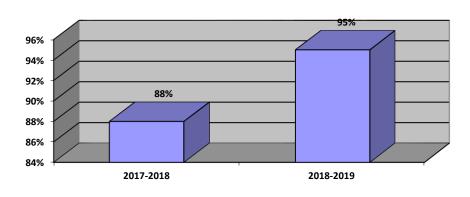
Précisions sur l'indicateur

L'indicateur retenu, soit le taux de satisfaction annuel, sera calculé par la moyenne des évaluations des rencontres régulières du comité de travail.

État de l'indicateur

La satisfaction est calculée par le regroupement des réponses « très satisfaisante » et « satisfaisante ».

| Bloc de questions | 2017-2018 | 2018-2019 |
|------------------------------------|-----------|-----------|
| Question 11 : La rencontre a été ? | 88 % | 95 % |



SOLUTION ET MOYEN DE MAÎTRISE

Moyen de maîtrise

À la fin de chaque rencontre du comité de travail de la TLGIRT, un sondage, comportant huit questions, permet d'évaluer la satisfaction des délégués.

Une fois par année, un tour de table est fait à la dernière rencontre de la saison afin de dresser un bilan de la saison (points positifs, points négatifs et attentes pour la prochaine saison).

Méthodologie du suivi

Après chaque rencontre du comité de travail de la TLGIRT, le comité local de coordination analysera les évaluations et commentaires reçus, pour les blocs A, B et C, afin de trouver et d'appliquer des solutions pour améliorer le fonctionnement de la rencontre suivante.

Une fois par année, après la saison de la TLGIRT, le comité régional de coordination analysera les commentaires formulés lors du tour de table (points positifs, points négatifs, attentes pour la prochaine saison) afin de trouver et d'appliquer des solutions pour améliorer le fonctionnement de la prochaine saison.

<u>Saison de mise en œuvre</u>: Le formulaire d'évaluation révisé de la satisfaction des délégués du comité de travail de la TLGIRT entrera en vigueur pour la saison 2019-2020.

Forêts, Faune et Parcs Québec ** **

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

TLGIRT Saguenay

| Date d'approbation | 7 mai 2013 |
|----------------------------|--------------|
| Instance décisionnelle | DGR |
| Date de la dernière modif. | 14 nov. 2016 |

| RESPONSABILITÉS | | | |
|---|---|-------------------------------|--|
| Fiche enjeu-solution préparée par : | Comité régional de coordination des TLGIRTs – Région 02 | | |
| Professionnel responsable de la fiche : | Richard Tremblay, ing.f. à l'UG de Saguenay-Sud-et-Shipshaw | | |
| Approbation du / des | Nom(s) | Date | |
| gestionnaire(s) responsable(s) : | Caroline Couture, chef de l'UG de Saguenay-Sud-et-Shipshaw | 1 ^{er} décembre 2019 | |
| Adhésion des partenaires : | TLGIRT : 31 octobre 2019 | 31/10/2019 | |



FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

TLGIRT Saguenay

| Date d'approbation | 7 mai 2013 |
|----------------------------|--------------|
| Instance décisionnelle | DGR |
| Date de la dernière modif. | 14 nov. 2016 |

ANNEXES

Annexe 1 : Les questions du sondage :

Bloc A : Ambiance des rencontres

- 1. Les échanges sont respectueux
- 2. La rencontre est interactive

Bloc B: Contenu des rencontres

- 3. Le temps consacré aux sujets est approprié
- 4. L'information livrée est vulgarisée
- 5. La documentation remise est adéquate

Bloc C: Fonctionnement

- 6. Les règles sont respectées
- 7. La rencontre a contribué au mandat de la table qui est : « la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier. »

Bloc D: Satisfaction globale

8. La rencontre a été satisfaisante

Forêts, Faune et Parcs Québec 💀 🐼

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE SATISFACTION DES DÉLÉGUÉS

TLGIRT Saguenay

| Date d'approbation | 7 mai 2013 |
|----------------------------|--------------|
| Instance décisionnelle | DGR |
| Date de la dernière modif. | 14 nov. 2016 |

| Historique de l'indicateur | | | | |
|----------------------------|-------------------|-------------------------------|------------------|--|
| Version | Action | Date | Section modifiée | Commentaires |
| 1.0 | Adoption | 5 avril 2012 | | Saguenay |
| 1.1 | Fusion des UA | 1 ^{er} décembre 2018 | UA | Ajouter en filigrane pour indiquer que cette FES doit être révisée par la TLGIRT saison 2018-2019 |
| 2.0 | Révision complète | 31 octobre 2019 | Toutes | Formulaire d'évaluation révisé, FES centrée sur la satisfaction des délégués |